

Travail en hauteur et utilisation des équipements de protection individuelle antichute – L'Argile du Velay

TH

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :

Présentiel - Synchrone

Inscriptions en ligne, par mail à contact@prevh-group.fr ou par téléphone **04.77.52.75.83** jusqu'à la veille de la formation sous réserve de places disponibles.

Le programme, les situations pratiques et l'ensemble des compétences évaluées devront être validés par L'Argile du Velay avant la réalisation de la formation.

Objectifs

Permettre aux participants d'accéder et de travailler en hauteur en sécurité sur les toitures et les machines de L'Argile du Velay, en utilisant les moyens d'accès, les lignes de vie, les dispositifs d'ancrage temporaires et les EPI antichute adaptés.



Public Visé

Personnel de L'Argile du Velay amené à accéder aux toitures par une échelle à crinoline, à intervenir sur les parties hautes des machines ou à utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.



Pré Requis

Comprendre les consignes de sécurité en français, être apte au travail en hauteur selon les dispositions définies par l'entreprise et pouvoir porter les équipements de protection individuelle nécessaires.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés aux accès et aux travaux en hauteur ;
Analyser une situation de travail et privilégier les protections collectives ;
Contrôler visuellement les moyens d'accès, les ancrages et les EPI avant utilisation ;
Choisir, régler et porter correctement un harnais antichute ;
Sélectionner un système de liaison adapté à la situation de travail ;
Accéder à une toiture en sécurité par une échelle à crinoline ;
Se connecter et se déplacer en sécurité sur une ligne de vie ;
Installer une sangle ou un anneau d'ancrage temporaire sur une structure préalablement identifiée et validée par l'entreprise ;
Accéder aux parties hautes des machines et sécuriser sa position de travail ;
Différencier les systèmes de retenue, de maintien au poste de travail et d'arrêt des chutes ;
Évaluer le tirant d'air, le risque d'effet pendulaire et les conséquences d'une chute ;
Maintenir une protection continue pendant les déplacements et les changements de position ;
Sécuriser et baliser la zone située sous l'intervention ;

Parcours pédagogique

Partie théorique

Principes généraux de prévention et priorité aux protections collectives, risques liés aux chutes de personnes et d'objets, analyse de la situation de travail et conditions environnementales, caractéristiques des moyens d'accès et des échelles à crinoline, différents systèmes de protection individuelle contre les chutes, harnais antichute, longes, absorbeurs d'énergie, antichutes à rappel automatique et connecteurs, systèmes de retenue, de maintien et d'arrêt des chutes, lignes de vie et dispositifs d'ancrage, limites d'utilisation des équipements, tirant d'air et effet pendulaire, vérifications avant utilisation et critères de retrait, balisage de la zone, organisation de l'alerte et conduite à tenir après une chute.

Mise en situation pratique

Contrôle visuel et réglage du harnais, vérification et connexion des différents composants, accès à une toiture par l'échelle à crinoline, sécurisation de la transition entre l'échelle et la toiture, connexion et déplacement sur la ligne de vie, maintien d'une protection continue, installation d'une sangle ou d'un anneau d'ancrage temporaire sur une structure validée par L'Argile du Velay, choix du système de liaison, contrôle du tirant d'air et de l'effet pendulaire, accès aux parties hautes des machines, application des procédures préalables d'arrêt ou de sécurisation des équipements, sécurisation de la position de travail, balisage de la zone d'intervention, exercices d'alerte et conduite à tenir en cas de chute.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques interactifs, analyse des situations rencontrées sur le site, démonstrations commentées, exercices progressifs, mises en situation sur les installations de l'entreprise, correction immédiate des écarts et accompagnement individualisé.

Moyens pédagogiques

Support pédagogique, Livret de formation, Vidéo projecteur

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié en prévention des chutes de hauteur et en utilisation des équipements de protection individuelle antichute, disposant d'une expérience professionnelle confirmée dans ce domaine.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation théorique au moyen d'un questionnaire vrai ou faux, évaluation pratique continue lors des exercices, contrôle du réglage du harnais, du choix des équipements, de l'installation de l'ancrage temporaire, des déplacements, de la sécurisation de la position de travail et du respect des consignes du site.

Moyens à mettre en oeuvre

harnais antichute, casques avec jugulaire, longes de retenue et de maintien, longes avec absorbeur d'énergie, antichutes à rappel automatique, connecteurs, sangles et anneaux d'ancrage temporaires, ligne de vie, échelle à crinoline, toiture et machines préalablement sécurisées, équipements de balisage.

Modalités d'accessibilité handicap

Les participants sont invités à nous signaler, en amont de la formation, toute situation de handicap ou tout besoin particulier nécessitant un aménagement, afin d'en étudier la faisabilité.

Sanction formation

Remise d'une attestation de formation après validation des connaissances théoriques et des compétences pratiques.



Durée

7.00 Heures

1

Jour

Effectif

De 1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr